

Des acteurs locaux et **un scénario**

PAR L'ATELIER DÉCHETS DE FRAPNA DRÔME NATURE ENVIRONNEMENT

De nombreux pays recherchent des solutions pour éliminer leurs déchets trop nombreux. Certains sont déjà bien engagés dans l'incinération, CSR ou déchets bruts... En Drôme-Ardèche, cette histoire avance avec les acteurs locaux dont quelques-uns sont décrits ci-dessous.

Les industriels : L'utilisation de la biomasse pour alimenter les chaufferies et produire de l'électricité par cogénération bénéficie de mesures incitatives importantes qui créent une opportunité financière. À Pierrelatte, pour remplacer la production d'eau chaude générée par l'usine d'enrichissement d'uranium, une centrale à cogénération biomasse a été mise en service. La consommation annuelle de cet équipement est de 150 000 tonnes de bois. Cette consommation n'est pas en rapport avec la potentialité des forêts à proximité. Dans sa recherche de combustible, cette centrale a ainsi déjà « incinéré » conjointement au bois des rejets de plate-forme de compostage... Un prélude à l'utilisation de CSR ? Une autre grosse centrale était aussi en projet sur Laveyron pour alimenter la papeterie Eymin Leydier. Les 200 000 tonnes de bois nécessaires au fonctionnement n'étant pas disponibles dans un périmètre proche, ce projet est différé. Sera-t-il de nouveau d'actualité avec une production locale de CSR ? Enfin, les cimenteries peuvent facilement utiliser ces CSR...

Le syndicat de traitement des déchets Ardèche-Drôme (SYTRAD) : il concerne 530 000 habitants sur 358 communes, soit plus de la moitié de la population des deux départements. Il a mis en place trois centres de valorisation organique pour traiter les déchets non-triés issus des poubelles grises et limiter l'enfouissement. Cette opération coûteuse permettrait de valoriser ces déchets en compost utilisable par l'agriculture. L'absence de tri à la source permet de produire uniquement un compost de mauvaise qualité, accepté seulement par certains agriculteurs à titre expérimental. Ces centres génèrent aussi 42 000 tonnes par an de refus de tri « non dangereux mais non valorisables » qui sont enfouis dans la Drôme ou incinérés dans l'Isère, soit finalement plus de 40 % des déchets collectés (lire épines n° 184 « Stockage des déchets dans la Drôme »). Le prix de l'enfouissement d'une tonne de déchets atteint plus de 70 €. Le SYTRAD veut donc développer

une filière locale de production de CSR qui pourrait aussi absorber une grande partie de ces refus de tri !

Le syndicat des Portes de Provence (SYPP) : il concerne 169 000 habitants, 108 communes sur la Drôme, l'Ardèche et le Vaucluse. Il traite aussi les déchets sur notre territoire, ne valorise pas le contenu des poubelles grises et enfouit ainsi directement plus de 60 000 tonnes de déchets ultimes dans le centre de stockage de Roussas. L'obligation de réduire cet enfouissement va-t-elle amener le SYPP à développer des filières CSR ou à alimenter celles de ses voisins ?

Qui paye ?

L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) publie en 2015 un rapport qu'elle a fait réaliser pour élaborer un modèle économique de production et de valorisation des CSR. Ce rapport préconise :

- une reconnaissance de la chaleur CSR comme une chaleur de récupération partiellement renouvelable ;
- un encouragement à l'installation de centrales de production d'énergie CSR en substitution d'énergie fossile avec une aide à l'investissement et une bonification du prix de vente de l'électricité produite par cogénération.

Qui paye ? Ce sont les citoyens, directement ou indirectement.

Nous payons déjà deux fois les emballages des produits que nous consommons : à l'achat chez le commerçant et à l'enlèvement de nos poubelles. Les promoteurs des CSR parient que nous allons continuer, longtemps. Et si nous réduisons les emballages ? Nous serions quand même engagés à payer les investissements, longtemps aussi...

à écrire avec vous...

Le Conseil Départemental de la Drôme a mené une étude visant à proposer un plan d'actions pour sécuriser les coûts de production des entreprises drômoises face à la problématique énergétique. Une réponse proposée est la construction d'une unité de production et de valorisation énergétique des Combustibles Solides de Récupération (CSR) pour alimenter en particulier le papetier Eymin Leydier qui consomme à lui seul plus de 40 % de l'énergie des entreprises drômoises. L'étude propose la construction d'une plate-forme de production de CSR qui permettrait à terme de subs-

tituer 2/3 de l'approvisionnement en gaz d'Eymin Leydier. Cette plate-forme s'intégrerait dans le projet du Conseil Régional pour développer une filière sur le bassin Rhône-Saône. Elle permettrait de développer une production de CSR conformément au Plan d'élimination des Déchets Drôme Ardèche élaboré en 2014 et adopté en 2016.

Avec ces acteurs, peut-on espérer la réduction des déchets en Drôme-Ardèche? Le scénario est à écrire aussi avec les citoyens et les associations. Leur mobilisation peut encore faire changer l'histoire.

Arrêter la fuite en avant...

Ce projet d'utilisation de CSR amène à questionner le choix du tri sur ordures ménagères brutes fait par le SYTRAD. Quelles alternatives intermédiaires doit-on proposer à une collectivité qui s'est équipée d'une installation de tri mécano biologique et qui méthanise les biodéchets issus du tri sur ordures brutes? Quelles solutions proposer au SYPP qui ne trie pas et enfouit directement le contenu des poubelles grises?

- Instaurer un plan de compostage domestique et semi-collectif, ainsi que la collecte sélective des biodéchets, qui pourront être traités dans le méthaniseur, en mélange avec les déchets verts, sur une ligne séparée.
- Étendre au plus vite les consignes de tri du plastique.
- Faire une grande campagne de communication expliquant à la population les enjeux de la prévention et du tri, campagne largement soutenue par éco-emballages...
- Encourager la population à réduire ses déchets et à les trier. Redevance incitative, ou utilisation de la monnaie locale pour récompenser l'engagement.

Ces solutions étaient déjà décrites dans les *épines drômoises* n°136 de janvier-février 2007 (10 ans déjà). Combien nous aura coûté le retard? Arrêtons la fuite en avant.

Pour une société zéro déchet

Frapna Drôme Nature Environnement propose d'aller vers une société zéro déchet* en appui sur les trois principes suivants:

1. **Sobriété matérielle**: consommer en conscience et seulement des objets recyclables.
2. **Économie circulaire**: tout objet et toute matière doivent trouver leur place dans des cycles d'utilisation et de recyclage leur permettant de ne jamais devenir des déchets.
3. **Écoconception et écoconstruction**: tous les produits doivent être conçus et construits en vue de leur réutilisation ultérieure ou de leur recyclage.

* Motion adoptée lors de l'Assemblée générale de l'association le 25 mars 2016, à lire en intégralité sur le site frapna-drome.org.